

Dixième assemblée annuelle
des syndicats locaux
des Métallos du Québec

Luttes syndicales et social-démocratie

par Jean Gérin-Lajoie,
directeur
Syndicat des Métallos (FTQ)

Trois-Rivières, les 28 et 29 novembre 1974.

Luttes syndicales et social-démocratie

par Jean Gérin-Lajoie

UN ANNIVERSAIRE

La 10e assemblée annuelle des Métallos du Québec qui s'ouvre ici ce matin est selon moi, une réunion d'une grande importance. Et très rapidement, d'ici à l'ajournement de nos travaux demain soir, je crois que vous tomberez d'accord avec moi sur l'importance de nos travaux.

Tout d'abord, j'aimerais souligner le passage de cet anniversaire. Les 6 et 7 décembre 1965, 125 délégués représentant les 20,000 métallos du Québec, inauguraient la première assemblée annuelle des Métallos du Québec, convoquée à la suite de mon élection dans les usines et les mines au poste de directeur, et pour faire suite à mon programme syndical comme candidat au poste de directeur.

Depuis 1965, 20,000 nouveaux membres

Depuis 1965, 120 autres syndicats locaux et 20,000 autres travailleurs se sont joints au Syndicat des Métallos, constituant ainsi le plus important syndicat industriel du Québec. Le nombre lui-même est déjà important, puisqu'il nous donne des outils

importants pour mieux mener une lutte économique et sociale et pour mieux faire avancer la cause des travailleurs. Mais au-delà du nombre, les progrès, les luttes, les échecs et les succès des 40,000 travailleurs membres des Métallos, jouent un rôle important pour les autres travailleurs et les autres citoyens dont nous sommes solidaires. L'orientation et l'action des membres et des militants des Métallos exigent d'autant plus de soins et d'efforts que notre responsabilité est plus grande.

Le seul fait que 20,000 autres travailleurs aient choisi le Syndicat des Métallos depuis 1965 constitue déjà une grande responsabilité à laquelle nous devons continuer de faire honneur.

Le questionnaire de sécurité

D'ici demain soir, vous serez invités à étudier et à discuter plusieurs sujets différents sur lesquels nous avons tenté de vous fournir une certaine information et certains projets. Dans "Le Métallo" de septembre 1974, plusieurs pages sont consacrées aux problèmes de sécurité, et notamment aux 41 mineurs tués dans les mines de Chibougamau depuis 1961, aux efforts de prévention des accidents dans l'usine de Canadian Copper Refiners, à Montréal, tels que décrit par Jean-Guy Girouard, le président du syndicat local, et aux questionnaires de sécurité qui ont été complétés et discutés par environ 450 militants syndicaux dans 20 rencontres différentes à la grandeur de tout le Québec. Les réponses données au questionnaire ont été soigneusement compilées et étudiées par

un militant de St-Jean, Michel Laroche. Gérard Docquier en a tiré un rapport que vous avez devant vous pour l'étudier en table ronde ce matin. Ce même sujet reviendra sur le tapis cet après-midi dans la discussion en atelier sur l'éducation, et demain matin en plénière sur le programme d'éducation pour 1975.

Rapport d'activités

"Le Métallo" d'octobre 1974 contient justement un article de Gérard Docquier sur l'éducation qui sera discuté surtout cet après-midi en atelier. Il contient aussi un rapport d'activités qui va de la page 8 à la page 15 et porte sur l'éducation, les 100 conventions collectives signées de septembre 1973 à septembre 1974, le recrutement syndical, les communiqués de presse envoyés aux journaux, un résumé des 41 grèves en cours pendant ces douze mois, et enfin le rapport financier du fonds de grève du district.

Ces informations vous seront utiles je crois dans toutes les discussions et pourront, si vous le désirez, être discutées plus à fond vendredi après-midi en plénière. La comptabilité du fonds de grève du District fera l'objet d'un rapport qui vous sera présenté vendredi matin par le comité du fonds de grève.

"Le Métallo" nouvelle formule

"Le Métallo" de novembre 1974 contient tellement de bonnes choses que j'ai de la difficulté à choisir ce qu'il y a de plus important. En page 15, vous verrez le texte de certaines options concernant le fonds de grève du District, et parmi lesquelles il faudra choisir. Le choix parmi ces options devra se faire ici et, par la suite, être proposé aux syndicats locaux. L'importance de ce sujet et l'autonomie de chacun des 225 syndicats locaux du Québec exigent la plus grande compétence dans notre discussion ici. La discussion se fera en trois étapes. La première étape se fera ce matin en tables rondes. La seconde étape se fera cet après-midi en atelier. La troisième étape se fera demain en plénière, sur un rapport du comité du fonds de grève.

Vous noterez aussi que "Le Métallo" de novembre 1974 contient pas moins de 10 articles signés par des militants syndicaux et portent sur leur action syndicale dans les domaines les plus divers: Louis de Palma, de Montréal, sur l'éducation; Marius Lévesque, de Ste-Anne-des-Monts, sur 5 morts dans sa mine; Jean Desmarais, de Montréal, sur une rencontre des locaux montréalais; Gilles Dubé, de Trois-Rivières, sur le Conseil Régional du Sud du Québec; Jean-Pierre Bélanger, de la FTQ, sur notre cours de communication; Gilles Audette, de Schefferville, sur les régions nordiques; Clément Godbout, de Sept-Iles, sur la qualité de la vie; Maurice St-Louis, de St-Jérôme, sur sa récente grève; Roger Genest, de Thetford, sur l'année de l'amiante; et Jean Gérin-Lajoie, sur la prévention des accidents.

Cette participation des militants au contenu du Métallo sera évaluée, discutée et jugée par vous ce matin en tables rondes, cet après-midi en atelier, et demain matin en plénière sur rapport du comité des résolutions.

Les trois derniers numéros (septembre, octobre, novembre) du "Métallo" comprennent 17 articles ou rapports rédigés par des militants de toutes les régions du Québec. C'est un essai, c'est une expérience-pilote que nous avons voulu soumettre à votre jugement. Son but est double. Son premier but est mieux faire connaître aux travailleurs de la base les nombreuses activités syndicales des militants et officiers qu'ils ont élus et délégués. Son second but est d'ouvrir "Le Métallo" à la voix des militants eux-mêmes, plutôt que de la confier exclusivement au permanent responsable du journal. Ces deux buts sont aussi deux moyens de s'assurer que l'information et le Syndicat lui-même appartiennent mieux aux militants et aux travailleurs de la base.

C'est à vous, sur résultats, qu'il appartient de juger si l'expérience doit continuer.

Un programme d'éducation pour 1975

Dans les mêmes ateliers et plénières où vous discuterez du "Métallo" nouvelle formule, vous discuterez aussi du projet de programme d'éducation pour 1975 qui a été préparé par Gérard Docquier en s'inspirant des bilans du travail immense fait en 1974. Le but visé est d'avoir adopté d'ici demain soir un programme d'éducation pour l'année 1975.

Ces travaux, ajoutés à l'étude des nombreuses résolutions inscrites au cahier des résolutions, absorberont, je pense bien, tout le temps disponible et toute l'attention disponible. Et l'ampleur elle-même de ces travaux reflète bien l'ampleur, la diversité et la force de l'action syndicale que vous avez menée pendant au moins les derniers douze mois.

Réouvertures de conventions collectives et indexation

Je veux particulièrement souligner ici jusqu'à quel degré l'action syndicale de 1973-1974 a été marquée par une défense acharnée contre les effets de l'inflation.

Réouverture des conventions collectives

Au-delà des 100 conventions collectives signées entre septembre 1973 et septembre 1974, et au-delà de 41 grèves impliquant 5,654 travailleurs, en cours durant la même période, il faut souligner l'immense éventail des actions les plus diverses et visant la réouverture des conventions collectives pour tenter de corriger les effets d'une inflation débridée dans une économie affolée.

Le 12 septembre 1974, je disais aux militants du Nord-Ouest (vous trouverez le texte dans le Métallo d'octobre 1974) que déjà à ce moment-là, 75% des 40,000 métallos du Québec avaient réussi à rouvrir leur convention collective d'une façon ou d'une autre. 160 conventions collectives ont été rouvertes pour obtenir des rajustements plus ou moins importants, et allant de 10 cents l'heure à \$1.39 l'heure.

Aucune autre section du syndicalisme québécois, je crois, n'a atteint des résultats aussi importants. La CSN toute entière annonçait des réouvertures pour 20,000 travailleurs au 1er septembre, alors que les Métallos à eux seuls avaient rouvert 160 conventions pour 30,000 travailleurs.

Il ne suffit pas de se réjouir de nos succès relatifs dans cette lutte défensive, souvent très dure et dangereuse et presque nécessairement désordonnée, contre les effets de l'inflation. Il importe aussi de prendre conscience de la force et de la vitalité de notre action syndicale. Il importe aussi de comprendre les raisons de cette force et de cette vitalité. Pour emprunter une comparaison à la langue médicale, la meilleure façon d'éviter la maladie est de savoir pourquoi on est en santé.

J'ose prétendre que les luttes de réouverture révèlent "la haute compétence syndicale avec laquelle les militants et les travailleurs ont combiné la solidarité syndicale à la prudence dans le choix des moyens d'action. Tous les moyens d'action ont été utilisés de façon très différente d'un endroit à l'autre et leur choix a révélé beaucoup d'imagination et aussi beaucoup de jugement". Je ne vous cacherai pas ma grande admiration et ma grande fierté de vos luttes, et mes chaudes félicitations pour vos succès.

Indexation des salaires

Un autre indice de la force et de la compétence de votre action syndicale est le fait nouveau, et ceci en est la première annonce publique, que depuis la semaine dernière la moitié des Métallos du Québec ont réussi à indexer leur salaire à la hausse du coût de la vie. Vous avez dans vos mains un document indiquant les principales caractéristiques de chacune des formules d'indexation négociée par 65 syndicats locaux différents. Bien sûr que ces formules d'indexation ne sont pas toutes parfaites. Bien sûr que même après certaines batailles gagnées, la guerre n'est pas terminée. Justement je crois que vous trouverez ce document utile dans votre travail de mobilisation des travailleurs et de négociation avec vos employeurs.

Mais encore une fois, il m'apparaît évident que nous sommes le premier groupe syndical au Québec à pouvoir annoncer que déjà la moitié de ses membres ont décroché une forme d'indexation automatique de leurs salaires à la hausse du coût de la vie. Et il est important, quand on envisage le travail de perfectionner et d'étendre les gains de cette première étape, de prendre conscience des raisons des succès de cette première étape.

Prendre conscience de nos succès

Il me serait certes difficile de résumer avec précision et détail les ingrédients du succès des luttes de 20,000 métallos dans 65 syndicats locaux différents. Mais une chose est certaine: vos succès démontrent que vous avez dû faire autre chose que des erreurs pendant les longs mois et parfois les longues années de la création de vos syndicats, de la mobilisation des travailleurs, de la formation des militants, de l'application au jour le jour des conventions collectives, de la défense des dignités et des droits inscrits dans les conventions collectives, des négociations et des grèves pour les améliorer.

Loin de n'avoir fait que des erreurs, le syndicalisme en général et le Syndicat des Métallos en particulier se sont forgé des militants et des leaders, des solidarités et des démocraties telles... que la dignité humaine et les aspirations individuelles et collectives des travailleurs, des citoyens et des citoyennes du Québec sont en train de devenir non pas l'objet d'un rêve utopique pour un siècle futur, mais l'objet d'un travail pratique, l'objet d'une implantation quotidienne, l'objet d'une persuasion fraternelle et démocratique et l'objet aussi de luttes concrètes contre les intérêts qui s'y opposent.

Des luttes défensives

Par ailleurs, les meilleures clauses d'indexation des salaires, et encore plus la réouverture des contrats qui ne contiennent pas une clause d'indexation, sont des mesures défensives contre l'inflation. Je dis des mesures défensives, parce qu'elles nous protègent contre les effets de l'inflation sans s'attaquer à l'inflation elle-même. La lutte proprement syndicale contre les effets de la hausse des prix est une lutte importante, mais aussi une lutte limitée. Cette lutte syndicale ne supprime pas la hausse des prix. Nos ennemis disant même à tort qu'elle encourage et alimente la hausse des prix, alors qu'en fait elle suit la hausse des prix plutôt que de la précéder ou de la causer. Par contre, je reconnais que notre action syndicale est défensive, et ne supprime pas l'inflation elle-même, ou encore moins les causes de l'inflation.

"Où est-ce qu'on s'en va?"

Or justement les travailleurs eux-mêmes et la population dans son ensemble, vous et moi compris, sont à juste titre inquiets de la hausse effrénée des prix. Dans toutes nos têtes et sur toutes les lèvres on retrouve sans cesse cette question: "Où est-ce qu'on s'en va?".

De plus en plus souvent, les militants syndicaux se font demander par des travailleurs, dans l'usine ou dans l'assemblée syndicale, s'ils savent où ils s'en vont, s'ils savent où ils devraient s'en aller, s'ils savent quelle direction prendre ou suggérer. De plus en plus, les militants syndicaux se voient questionnés sur quelle sorte de société ils entrevoient.

Je songe entre autres à un mineur de Matagami demandant tout haut en pleine assemblée syndicale: "je ne suis pas contre une hausse des cotisations, je ne suis pas contre une hausse des salaires, je suis pour l'action syndicale; mais est-ce que le syndicat ne devrait pas chercher à se battre contre l'inflation elle-même?"

La question, on le voit, est politique. De plus, elle est inévitable. Le militant syndical se fait inévitablement poser la question par ses compagnons immédiats de travail ou par l'opinion publique plus anonyme: quelle sorte de société tentez-vous de bâtir? D'ailleurs je ne vois pas pourquoi on chercherait à l'éviter.

Il faut bien souligner que le militant syndical fait face à cette question, quelle que soit par ailleurs son opinion sur les liens ou l'absence de liens entre un syndicat et un parti politique. Je croirais que la quasi totalité des délégués ici présents s'objectent à ce que leur syndicat local ou le Syndicat des Métallos s'affilie

à un parti politique sur la scène provinciale ou l'endosse officiellement. De plus l'appui officiel des structures syndicales au NPD fédéral éveille peu d'échos chez les travailleurs québécois.

N'empêche qu'inévitablement, le militant syndical se fait demander quelle sorte de société il veut bâtir, dans quel projet de société s'inscrit l'action syndicale, et quelles sont les perspectives politiques de son action syndicale.

La social-démocratie

Quand on me pose la question, j'y réponds souvent de façon rapide en disant que je vise une société qui soit social-démocrate. C'est bref, et forcément incomplet. J'ai cru utile, au milieu des crises multiples que nous traversons présentement, de tenter de préciser ma pensée personnelle sur les prolongements et conséquences politiques de notre action proprement syndicale. De toute façon, c'est sans aucun doute un des comptes que peuvent demander des travailleurs à un dirigeant comme moi qu'ils ont élu et ne sont pas forcés de réélire.

Le pouvoir économique

Un premier ingrédient de la social-démocratie tel que je la vois, c'est le pouvoir économique.

L'inflation généralisée qui émane de l'Amérique du Nord depuis plusieurs années et qui aujourd'hui grippe tout le monde occidental est justement un exemple parfait et une conséquence directe de la démission des pouvoirs publics au profit, littéralement, des gérants autocratiques de la vie économique. Nous connaissons tous ce sentiment d'une impuissance décourageante et effarante devant la complexité infinie des causes de l'inflation dans le monde économique actuel. Chacun se sent une victime de l'inflation. Personne ne se sent capable de l'arrêter.

Une démission généralisée

Il y a pire que ce sentiment d'impuissance. Il y a le fait qu'il est justifié par une démission généralisée devant le pouvoir économique.

Tant de gouvernements nationaux, devant les problèmes de tant d'industries, ont démissionné devant tant de compagnies, à tel point que celles-ci ont usurpé le pouvoir économique. A un niveau très modeste et très local, un bon exemple de démission est celui de la spéculation foncière effrénée qui nous prive à la fois de terrains à bâtir et de terres à cultiver, et qui hausse les prix à la fois des logements et des aliments. Dans ces deux domaines, selon moi, la social-démocratie exige la propriété collective et l'usage individuel des sols, à la fois pour le logement et pour l'agriculture.

A un niveau beaucoup plus élevé, celui du commerce international, les démissions cumulatives des gouvernements ont laissé le champ totalement libre aux multinationales. Les multinationales ont internationalisé les inflations de façon spectaculaire, d'abord par leur seule existence et leur seule influence, et ensuite par leur pouvoir incontrôlé de hausser les prix en vue de financer leur expansion. Les centrales syndicales internationales auxquelles nous sommes affiliées nous le disent sans cesse - entre autres Charles Levinson au dernier congrès de la FTQ. Plusieurs chefs d'Etat sociaux-démocrates le répètent aussi, comme par exemple le premier ministre suédois au dernier congrès de la FIOM: "A moins que la

société et les travailleurs guident et planifient le développement, c'est le capital international qui nous guidera, selon ses propres intérêts et sans aucun recours démocratique" (Olof Palme, juillet 1974).

Le Québec, exemple de démission

Le prix de la démission est élevé: au moins le désordre et parfois la pauvreté. Le Québec en offre un excellent exemple. Le revenu moyen du québécois francophone est d'au moins 20% inférieur à celui du suédois. Ce sont deux petits groupes de 6 millions et 8 millions de citoyens respectivement. Qu'un peuple nordique de l'Amérique soit plus pauvre qu'un peuple nordique de l'Europe, alors que notre continent dans son ensemble est plus riche, devrait bouleverser nos préjugés à l'effet que l'entreprise la plus libre soit aussi la plus riche.

Etre un social-démocrate, à ce niveau, c'est vouloir cesser de démissionner. C'est vouloir assez de pouvoir collectif pour mettre fin au désordre et à la stagnation de plusieurs industries qui devraient être notre force plutôt que notre faiblesse: le tourisme, la forêt, la transformation de l'amiante et les mines, à titre d'exemple. C'est vouloir utiliser nos épargnes, par exemple celles de nos caisses de retraite, pour non seulement financer passivement mais aussi influencer activement le développement économique. C'est l'épargne populaire et collective qui finance la récente expansion des Auberges des Gouverneurs, mais sans y exercer le moindre pouvoir.

Nous sommes assis aujourd'hui dans un hôtel littéralement financé par notre épargne collective, mais où seuls ses promoteurs y ont du pouvoir: c'est ça la démission.

Renforcer les pouvoirs démocratiques et populaires

La social-démocratie, c'est aussi renforcer les pouvoirs démocratiques et populaires. Par exemple, un encouragement de l'Etat à une chaîne d'alimentation coopérative pourrait mener à un pouvoir démocratique important dont l'influence se ferait sentir à partir de l'agriculture jusqu'à la publicité. L'autogestion de la compensation des accidents du travail, l'autogestion de l'assurance-chômage, me semblent une démocratisation possible des pouvoirs. Par exemple, en Suède, l'Etat procure l'assurance-chômage surtout par l'intermédiaire des syndicats eux-mêmes. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que 80% des travailleurs suédois soient syndiqués: l'Etat encourage explicitement l'adhésion à un syndicat, au lieu, comme ici, de se borner à des lois ouvrières dont seulement 30% des travailleurs peuvent profiter pour se syndiquer.

Par exemple encore, un premier ministre social-démocrate se vante des pouvoirs confiés par les lois aux travailleurs: "... surtout, le travail dangereux ou malsain peut être arrêté par les délégués de sécurité (élus)... 20% des profits élevés cette année serviront à améliorer le milieu de travail... et les travailleurs participeront

directement aux décisions sur l'utilisation de ces sommes... l'objectif de ces réformes est de renforcer l'influence des travailleurs sur la production..." (Olaf Palme, juillet 1974)

La démocratie

Un second ingrédient de la social-démocratie, c'est justement la démocratie.

Car la démocratie exige que le pouvoir politique provienne ouvertement d'élections libres et honnêtes, et non pas clandestinement d'une corruption par les pouvoirs économiques. L'exemple le plus éclatant d'une telle corruption nous a été fournie par l'affaire du Watergate aux Etats-Unis. Un autre exemple d'une telle corruption est fourni par les ficelles politiques de la multinationale ITT aux Etats-Unis, au Chili, et sans doute ailleurs y compris au Québec. Un autre exemple d'une telle corruption nous est fourni par les contributions clandestines des entrepreneurs de la construction au Québec qui, nous le savons maintenant, achètent non seulement des politiciens mais aussi des syndicalistes.

L'intégrité elle-même de la démocratie exige que d'autres pouvoirs fassent contrepoids au pouvoir économique pour éviter que celui-ci corrompe le pouvoir politique et le transforme en paravent ou en rouage d'un pouvoir économique autocratique et occulte.

Par exemple, une lutte contre l'inflation met un gouvernement comme le nôtre en position évidente de conflits d'intérêts. D'un côté, le gouvernement est bien obligé de proclamer sa volonté de lutter contre l'inflation. D'un autre côté, l'inflation profite d'abord à plusieurs des intérêts qui secrètement financent son élection et détiennent la quasi-totalité du pouvoir économique. Il en résulte non pas une lutte contre l'inflation, mais plutôt un "cover-up" digne du Watergate.

La liberté

Un troisième ingrédient de la social-démocratie, c'est la liberté, et donc les libertés.

Le noble idéal de la social-démocratie, c'est d'assurer la liberté de ses citoyens. C'est donc aussi d'assumer la protection de toutes les libertés qui lui sont nécessaires: la liberté de l'aisance et non l'esclavage de la pauvreté; la liberté de la santé et de l'éducation, et non l'esclavage de la maladie et de l'ignorance; la liberté de parole et non la censure politique; la liberté politique et non la dictature de droite ou de gauche; la liberté du choix de l'emploi et non le permis de travail délivré par l'Etat.

terrain de la solidarité social-démocrate est le pays national et que son second terrain est la communauté mondiale.

Voilà quelques traits du pays que je désire et de la société que je veux aider à bâtir. Ici au Québec, nous sommes encore loin du compte. C'est à nous par notre lutte syndicale, notre action politique, et notre présence sociale, d'abattre les obstacles et de vaincre les intérêts qui séparent la réalité de l'idéal.

Sans aucun doute, l'expérience a démontré que le respect pratique des libertés exige la présence de nombreux pouvoirs et centres de décision différents et servant de contrepoids. Le centralisme bureaucratique n'a nulle part été un terrain propice aux libertés collectives ou individuelles. Et plus ces pouvoirs, en plus d'être nombreux, seront eux-mêmes libres, plus les libertés seront grandes. Par exemple, pouvoir changer d'emploi c'est bien; pouvoir changer d'un emploi syndiqué à un autre emploi syndiqué, c'est encore mieux. Par exemple encore, la concurrence entre deux magasins c'est bien; la concurrence entre deux magasins coopératifs c'est mieux.

Les libertés individuelles et collectives étant au premier rang des buts de la social-démocratie, ces mêmes libertés doivent être au premier rang des moyens pour y arriver. La persuasion démocratique, la prise et la perte électorale du pouvoir politique, et un régime parlementaire honnête sont à la fois les buts et les moyens de la social-démocratie.

Il me semble aussi que ce respect de la majorité et de la dissidence, cette recherche du consensus, ne sont pas seulement des vues froides de l'esprit; elles exigent aussi la chaleur de la fraternité et le sens de la solidarité. Je crois que le premier

